

PROMOTION SOCIALE COMMUNALE

THUIN
Rue Verte 1
(ville-basse)

MONTIGNY-LE-TILLEUL
Rue Wilmet 4
(en face du centre culturel)

071/59.04.69

eicctm@gmx.fr

promsocthuin.be



*Titres officiels
Congé éducation
Cellules de
reconversion*

Inscription

(Uniquement à Thuin ville-basse !)

du 03 juin au 28 juin 2019
du 26 août au 30 septembre 2019

*Formations pour
travailleurs,
demandeurs d'emploi,
étudiants, séniors.....*

Du lundi au vendredi de **9h30 à 11h30** et de **17h30 à 20h30**

Entretien et dépannage du petit matériel à moteur thermique

Documents indispensables à l'inscription :

- votre carte d'identité;
- une copie du titre (diplôme, certificat, attestation) « le plus élevé » de vos études;
- votre numéro Forem si vous êtes demandeur d'emploi (carte jobpass)
- attestation CPAS pour les bénéficiaires du RIS
- attestation AVIQ pour les personnes à mobilité réduite (AVIQ)
- attestation étudiant (moins de 18 ans) au 1/10^{ème} de la formation
- une attestation pour les personnes inscrites à la demande d'une autorité publique

Programme

l'étudiant sera capable :

- ◆ d'ASSURER la première mise en service :
 - de s'appuyer sur les directives du constructeur;
 - d'identifier le type de machine;
 - de vérifier la conformité du contenu du conditionnement, etc..;
 - d'assurer le montage de la machine;

- **de veiller** à ce que les conditions techniques de mise sous garantie soient réunies;
 - **de vérifier** l'état de fonctionnement des organes et procéder aux opérations et réglages nécessaires;
 - **de tester** et de faire la démonstration du fonctionnement de la machine;
- ◆ de **DECRIRE** le fonctionnement :
- du moteur 4 temps
 - du moteur 2 temps
 - de la pompe à huile
 - du carburateur à membrane
 - du carburateur, avec flotteur, avec le régulateur de régime moteur
 - de la boîte de vitesse
 - du circuit de charge
 - du circuit de démarrage
 - du circuit d'allumage
 - des différents systèmes de sécurité ;
- ◆ d'**ASSURER** des opérations d'entretien d'une tondeuse, tronçonneuse, coupe bordure, coupe haie, motoculteur, tracteur tondeuse, débroussailluse, élagueuse, etc.. en s'appuyant sur les directives prescrites par le constructeur
- **de contrôler et rectifier** au besoin les feux d'éclairage ;
 - **de contrôler et rectifier** au besoin les différents systèmes de freinage ;
 - **d'effectuer** une vidange moteur ;
 - **de remplacer** un filtre à air et d'une bougie ;
 - **de vérifier ou remplacer** des courroies ;
 - **de graisser et lubrifier** les éléments concernés ;
 - **d'observer** de manière autonome l'état :
 - des éléments mécaniques
 - des éléments du châssis
 - des éléments d'électricité
 - **de vérifier et régler** le système de propulsion ;
 - **de contrôler et rectifier** au besoin les différentes pièces de coupe (chaîne, lames, couteaux, etc....) ;
 - **de consigner** par écrit les observations sur une fiche de rapport ;
 - **d'assurer** des opérations d'entretien du cycle en s'appuyant sur les directives prescrites par le constructeur ;
- ◆ de **REPARER** les éléments électriques d'une machine au départ de son schéma électrique :
- **repérer** les dysfonctionnements (coupures, court-circuit, défaut d'isolation, batterie, alternateur, ampoules, coupe-circuit, allumage, démarreur)
 - **appliquer** les techniques adéquates de réparation et/ou le remplacement avec l'outillage et le matériel approprié ;
- ◆ de **REALISER** des travaux d'ajustage et de montage (pose d'accessoires) avec les matériaux du domaine professionnel :
- **d'appliquer** les techniques de base du travail des matériaux (acier, acier, polymères) ainsi que les techniques d'assemblage utilisées dans la profession (ajustage, forage, taraudage, filtrage, découpage, collage, rivetage, sertissage, ...)

- **de réaliser** des retouches de peinture si nécessaire ;
 - **d'utiliser** des instruments de mesures (pieds à coulisse, comparateur, pied de profondeur, etc.... ;
 - **d'utiliser** un appareil de mesure électrique (multimètre) ;
- ◆ d'EFFECTUER une révision complète d'un moteur thermique 2 temps et 4 temps ainsi que de ses accessoires (carburateur, lanceur) :
- **de mesurer** les jeux et l'usure du piston, cylindre, bielle, roulement de vilebrequin, segments, pignon d'attaque ;
 - **d'effectuer** le remplacement d'un piston, cylindre, bielle, roulement de vilebrequin, segments, pignon d'attaque ;
 - **d'effectuer** la révision d'un carburateur ;
- ◆ de REALISER la mise au point d'un moteur thermique :
- **d'effectuer** le réglage correcte de la carburation, du ralenti et du plein régime ;
 - **d'effectuer** le réglage correcte de l'allumage ;

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- d'effectuer la première mise en service d'un petit matériel à moteur thermique ;
- de réaliser l'entretien du matériel en s'appuyant sur les directives prescrites par le constructeur ;
- de procéder à l'installation et à la réparation d'un accessoire sur le matériel ;
- d'élaborer, de présenter et de défendre un dossier technique comprenant une documentation actualisée de la technologie des petits engins à moteur thermique.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la pertinence de la méthode de dépannage;
- l'interprétation des informations contenues sur la fiche de maintenance ;
- le soin et le sérieux apportés à la réalisation des opérations techniques;
- la qualité et de l'exhaustivité des informations contenues dans le dossier technique;
- l'utilisation adéquate des termes techniques.

Organisation

Une soirée par semaine sur une année scolaire. 160 Périodes